LE CONSEIL CENTRAL DU PARTI SOCIALISTE DE FRANCE S'EST RÉUNI HIER

La question de la propagande a été longuement discutée

Le Conseil central du parti Socialiste de France s'est ouvert, hier, à 10 h. à Paris sous la présidence de M. Lafaye, député de la Gironde.

L'ordre du jour de la séance du matin comportait tout d'abord un débat sur les questions administratives concernant la propagande, qui a été ouvert par un bref exposé de M. Marcel Déat.

M. Edgard Milhaud a indiqué ensuite les raisons du malaise qui atteint une partie du personnel militant. Notamment les fonctionaires, qui ont pu trouver insuffisante la protestation du parti contre le décret-loi relatif aux pensions, de même que ceux qui se refusent à s'engager dans une lutte anti-Marxiste, dans laquelle le parti perdrait son idéal socialiste et international.

Après des exposés de MM. Géo André et Bouvet, M. Reboul, sénateur souligne la nécessité du maintien complet de la ligne socialiste du parti, indique que la propagande sera grandement facilitée par le vote du plan Marquet par le Parlement.

M. Renaudel se déclare alors en accord complet avec les thèmes généraux défendus par M. Marcel Déat et met en garde le Conseil contre toute formule qui pourrait faire passer le parti pour une organisation préfasciste il souligne, en outre, que la transformation nécessaire de la démocratie se traduit par la volonté d'organiser cette démocratie avec les libertés qu'elle comporte et que ce n'est pas autre chose que les Anciens Combattants et la C. G. T. ont déclaré vouloir réaliser dans la légalité constitutionnelle.

Répondant aux orateurs, M. Marcel Déat demande que la propagande la plus intense soit mise en œuvre pour faire au parti un corps correspondant à sa maturité de pensée.

Une discussion sur les élections cantonales a alors lieu et amène M. Adrien Marquet à définir la tactique électorale du parti Néo-Socialiste.

UN DRAME DE FAMILLE A PARIS

Un diplomate sud-américain blessa sa femme et sa belle-sœur puis se suicida

Au début de l'après-midi, on apprenait qu'un diplomate Sud-Américain, après avoir tiré des coups de revolver sur sa femme et sur une autre personne, sa fille, disait-on, s'était suicité, 9, rue Galilée, où s'était déroulé le drame, les deux femmes n'avaient été que blessées et transportées à l'Hôpital Beaujon.

Cette nouvelle, bientôt connue, causa la plus profonde émotion dans les milieux de la colonie Sud-Américaine de Paris, à l'élite de laquelle appartiennent les deux victimes et leur meurtrier.

Le promoteur de cette tragédie, M. Garcia Irigoyen, n'est autre, en effet, que le chargé d'affaires intérimaire du Pérou, à Bruxelles.

Voici les circonstances dans lesquelles le drame s'est déroulé : A 11 h. environ le diplomate péruvien se présentait à l'appartement de Mme Lopez, celle-ci d'ailleurs était absente de son domicile. Sans dire une parole à la domestique qui le priait de bien vouloir se faire annoncer aux siens, M. Garcia Irigoyen pénétra délibérément dans la chambre de sa jeune femme, le poing déjà armé d'un revolver. Sans un mot également le diplomate déchargea son arme d'abord sur sa femme, l'atteignant de deux balles puis sur sa belle-sœur qui accourue d'une chambre voisine au claquement des balles et aux cris poussés par Mme Irigoyen, avait tenté de s'interposer entre cette dernière et son mari.

Mlle Mécédès Freire, atteinte à la tête, devait à son tour tomber inanimée près de sa sœur. Deux balles encore furent tirées, qui n'atteignirent pas leur but. Ce drame qui débutait par une double tentative de meurtre devait se dénouer rapidement.

M. Irigoyen gagna en hâte l'escalier de l'immeuble et du premier étage où est situé l'appartement de Mme Lopez, le diplomate parvint aux étages supérieurs, puis, forçant l'une des portes de la gage de l'ascenseur, il se jeta dans le vide du haut du 4e étage.

On devait le retrouver au pied de l'escalier, la tête fracassée et la colonne vertébrale brisée.

En hâte on transporta M. Irigoyen, sa femme et sa belle-sœur à l'Hôpital Beaujon. Pendant le transfert, M. Irigoyen devait expirer sans avoir repris connaissance.

Une intervention chirurgicale fut tentée aussitôt sur Mlle Mercédès Freire Cette intervention a été effectuée dans les meilleures conditions et les jours de Mlle Freire ne semblent pas en danger.

Quant à Mme Irigoyen, les médecins ont encore réservé leur diagnostic. Toutefois ses blessures semblent être graves.

UN BOXEUR AMÉRICAIN MOURUT A LA SUITE D'UN MATCH

On mande de Los Angelès que le boxeur Jimmy Costello âgé de 21 ans, a succombé des suites d'une coup qu'il avait reçu vendredi soir au cours d'un match avec le boxeur Vick Vidales. Une enquête judiciaire a été ouverte.

LE CONGRÈS NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Jean GOY intervient alors avec vigueur au nom de l'U.N.C., et se déclare partisan du maintien de M. Rivollet au ministère des Pensions, car, prenant acte qu'il n'a pu tout réaliser, il faut lui laisser la possibilité de poursuivre son rôle.

M. SENAC intervient alors et pose nettement « le cas Rivollet ». Il attaque violemment l'U.N.C., limitant la discussion autour de ces deux motions : celle de M. Barbasch et celle que l'U.N.C. devait déposer.

M. Camille PLANCHE prend alors la parole dans le même sens que M. Sénac et donne lecture de la motion suivante : « Le conseil national de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, plaçant au-dessus du débat la personnalité du camarade Rivollet, qui jouit de toute la confiance de ses camarades, enregistre le vote intervenu le 8 juillet, qui a constaté que le gouvernement n'avait pas tout mis en œuvre pour remplir les conditions fixées par la Confédération et passe à l'ordre du jour ».

Après divers orateurs, M. CHADENET tente d'éviter un vote sur la motion Planche en déposant une motion préjudicielle invitant M. Planche à retirer la sienne.

Mais M. Planche est déjà au micro ; il maintient sa motion et oppose une demande de scrutin public à la motion préjudicielle. Nous sommes en pleine bataille. Après explications sur la façon de voter, les urnes circulent dans la salle : bleu, contre la motion préjudicielle ; rouge, pour ; blanc, abstention.

LE VOTE DE LA MOTION PRÉJUDICIELLE

La motion préjudicielle a été votée par 289 voix contre 287 : trois bulletins blancs et 19 bulletins annulés.

La motion de la Commission d'action générale

Voici le texte de la motion de la commission d'action générale qui a été adoptée :

« Le Conseil national de la Fédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, ayant constaté que le gouvernement n'a pas, jusqu'ici, tout mis en œuvre pour redresser la situation du pays, il compte au moins que, s'inspirant des décisions du Conseil national, les pouvoirs publics donneront une impulsion énergique à l'action de la justice, à l'épuration administrative et au maintien de l'ordre.

» La Confédération nationale, convaincue de la crise présente, à la fois économique, politique et morale, exige des mesures hardies dictées par un esprit nouveau, proclame devant le pays sa foi dans l'unité, la forme et la mission du mouvement ancien combattant qui, dans le seul souci de l'intérêt général, entend poursuivre son programme et, afin d'assurer à chacun le droit à la vie dans le travail, la rénovation des mœurs et du régime, donne mandat au Conseil d'administration :

» 1° De poursuivre l'action entreprise et notamment de préparer et d'orienter l'opinion publique.

» 2° De provoquer autour du programme confédéral en dehors des partis politiques et contre les coalitions d'intérêts égoïstes, le rassemblement des activités économiques, sociales et spirituelles.

» 3° De prendre toute décision imposée par les événements pour faire triompher les aspirations de la génération du feu et assurer le salut public. »

Une motion de confiance à M. Rivollet

Avant que la séance soit levée, le président donne lecture d'une motion assurant M. Rivollet de l'entière sympathie et de la confiance de ses camarades de la Confédération nationale des A.C.

Cette motion est votée à mains levées par les trois quarts de l'assistance.

La séance est levée.

Le Congrès annuel des A. C. Polonais en France à Bruay-en-Artois

Près de deux cents anciens combattants polonais résidant en France et principalement dans notre région ont tenu hier, salle du Cercle des Mines, à Bruay-en-Artois, le Congrès Annuel, sous la présidence de M. François Kedzia, premier vice-président de l'association des A. C. P.

Le congrès fut ouvert à 9 h. 30 et le président prononça une allocution pour remercier ses camarades et compatriotes d'avoir répondu à l'appel et leur souhaita la bienvenue.

M. Ladislas Krygier, président de la section de Marles-les-Mines, donna lecture du rapport moral et financier qui fut adopté à l'unanimité.

Dans une courte allocution, le président précisa le but de l'association : resserrer les liens de camaraderie et travailler à l'éducation des jeunes.

Les congressistes se recueillirent un moment à la mémoire de leur compatriote et ministre de l'Intérieur Bronislas Pieracki, récemment assassiné.

La séance venait de reprendre quand pénétrèrent dans la salle le docteur Proteck Rakoursky, président de l'association des A. C. P. en France, le Général Becker, remplaçant le Maréchal Pétain, le colonel Cottard, délégué du général commandant la première région, Puxwewicz, remplaçant M. Kara, consul général de Pologne à Lille, le colonel Beldowski, chef du bureau des voyages, à Paris, le colonel Schmit, présidant des officiers de réserve et des anciens combattants de Douai et le lisutenant-colonel Monbailly, président de l'Union des officiers de réserve de l'arrondissement de Béthuns et président d'honneur de l'association des A. C. P.

Ces personnalités furent accueillies par de vives ovations de l'auditoire. M. le président Redzia les salua et leur souhaita la bienvenue et rappela les faits et souvenirs de guerre. Il termina son allocution en poussant les cris de vive la France et vive la Pologne.

Il était près de 11 heures quand la réunion prit fin. A la sortie de la salle un grand cortège se forma au-dessus duquel émergeaient les drapeaux des sections et se rendit à l'église de la cité 7 pour assister à un service solennel. Le Doyen Widerka prononça un sermon de circonstance.

A la sortie de l'église le cortège se reforma peur se rendre place du Cercle où des gerbes ont été déposées au monument aux morts Bruaysiens tombés au Champ d'Honneur.

A 13 h. 30, salle d'honneur du Cercle, les anciens combattants polonais et les personnalités citées participèrent à un grand banquet.

Au dessert de nouvelles allocutions furent prononcées par M. le docteur Prateck, le général Becker et M. le lieutenant-colonel Monbailly.

Dans l'après-midi différentes sociétés musiales polonaises donnèrent concert au stade municipal au milieu d'une nombreuse foule d'auditeurs.

DES MANIFESTATIONS A PARIS

Celle de la Ligue des A. C. pacifistes, de l'A. R. A. C., etc.

La Ligue des anciens combattants pacifistes, l'Association républicaine des anciens combattants, ainsi que les représentants de divers groupements, se sont rendus, à 11 h. 30, devant le tombeau du soldat inconnu, sur lequel ils ont déposé une couronne portant l'inscription sur un ruban rouge : « Tu n'es pas mort pour que triomphe le fascisme ». Il n'y a pas eu d'incident.

Celle du Front unique communiste et socialiste

La manifestation du front upique, communistes et socialistes rassemblés, a commencé hier, à 15 h. 15, à la porte de Vincennes.

Aux accidents de marches révolutionnaires, de l' « Internationale », le cortège, précédé de l'Harmonie socialiste de la Fédération de la Seine, s'est mis en marche. Plusieurs dizaines de milliers de personnes défilèrent depuis la porte de Vincennes, par le boulevard Soult, jusqu'à la porte Dorée et au delà, sur le boulevard Poniatowski.

Sur la pelouse du bois de Vincennes, eut lieu le rassemblement et plusieurs discours furent prononcés devant le microphone.

Vers 15 h. 15, boulevard Soult, deux camions qui transportaient des gardes mobiles venus de banlieue pour aller à Billancourt, ont été entourés par la foule. Après avoir été hués, les gardes se sont dégagés et ont poursuivi leur route. A 17 h., on ne signalait aucun autre incident.

Après la manifestation qui s'est poursuivie dans un calme relatif, lentement les militants quittent le Bois de Vincennes, mêlés aux promeneurs dominicaux retour du zoo ou du bois. A la Porte de Charenton, les drapeaux tricolores placés à l'avant des autobus à l'occasion des fêtes de Paris, ont eu le don d'exciter quelques extrémistes qui ont aussitôt arraché l'emblème national pour le remplacer par des drapeaux rouges.

Les autobus, sans leurs drapeaux révolutionnaires ou nationaux, sont repartis bientôt et tout est rentré dans le calme.

A 18 h. 15, sur la pelouse du bois, les orateurs notamment MM. Jacques Duclos, Raymond Duclos et Maurice Thorez, du parti communiste ; Zyromski et Pivert, du parti socialiste S.F.I.O., avaient achevé leurs discours et annoncé une grande manifestation pour l'anniversaire de la mort de Jaurès, le 31 juillet.

Vers 19 heures, en groupe compact, communistes et socialistes ont quitté le lieu de la manifestation.

Le service d'ordre massé dans les rues adjacentes, assez loin du lieu de la manifestation, qui était dirigé par M. Langeron, préfet de police, MM. Guichard, directeur général de la police municipale ; Marchand, directeur et Le Boulaber, directeur adjoint, n'avait pas eu à intervenir.

Les « Croix de Feu » ont rallumé la Flamme dans le calme

La manifestation des « Croix de Feu » et Briscards qui devaient ranimer la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, s'est déroulée hier soir sans incident notable.

Par l'avenue des Champs-Elysées, sous un chaud soleil de juillet, au pas, militairement, ils allèrent vers l'Arc de Triomphe, obéissant aux commandements.

La foule, qui depuis longtemps attendait leur passage, se fit plus nombreuse.

Ce n'était bientôt plus une foule de curieux, mais des manifestants.

On criait : « Vive les Croix de Feu, Vive l'Armée, Vive la France ! »

Arrivés près de la tombe du Soldat Inconnu, les drapeaux s'inclinèrent, une lente sonnerie de clairon monte sous la voute, puis un roulement de tambour, la flamme jaillit plus haute et le défilé commence.

Sur deux rangs compacts, Croix de Feu et Briscards montent, passent devant l'Arc de Triomphe et respectueux de la consigne, s'en vont aussitôt après.

Un ou deux incidents sans gravité marquèrent la descente des Champs-Elysées.

Ce sont les seuls qui, passés à peu près inaperçus, auront marqué une manifestation par ailleurs ordonnée, parfaitement disciplinée et très digne.

LE TRAGIQUE ACCIDENT DE LA FÊTE NAUTIQUE DE PARIS

Un champion américain a été mortellement blessé

Nous avons annoncé, dans nos dernières éditions d'hier, qu'au cours de la fête nautique organisée sur le lac du Bois de Boulogne, l'autre nuit, deux hors-bord sont entrés en collision.

La fête battait son plein, lorsque deux des hors-bord montés par deux acrobates américains qui avaient fait frissonner les spectateurs par leurs manœuvres d'une audace inouïe, entrèrent en collision alors qu'ils étaient en pleine vitesse.

Le choc fut extrêmement brutal et les petites embarcations coulèrent à pic. Quelques secondes plus tard, deux têtes casquées de blanc émergèrent. La foule, anxieuse, respira, croyant les athlètes sauvés ; mais, en fait, il y avait à bord des bolides, non pas deux hommes, mais trois.

Une partie des spectateurs placés sous un angle qui leur permettait de mieux voir la scène, s'en étaient aperçu. Leurs cris alertèrent le service de secours. Dans le même temps, les deux acrobates sauvés et qui ne parlent qu'anglais, expliquaient de leur mieux que leur camarade Charlye Worth, champion américain, avait disparu, pris sans doute dans la coque d'un des bateaux sombrés.

Plusieurs embarcations arrivèrent portant des sauveteurs, qui plongèrent à vingt reprises avant de retrouver le malheureux athlète. Enfin, le lieutenant de sapeurs-pompiers de Paris, Borde, réussit à sauver Worth qui fut aussitôt transporté, respirant encore, à l'ambulance établie sur la berge. Là, les soins les plus éclairés lui furent prodigués. On avait bon espoir de le sauver, en dépit du temps assez long qu'il avait passé sous l'eau. Mais en coulant, le courageux acrobate avait été blessé par une hélice Il décéda dans la nuit.

En signe de deuil, la fête qui devait avoir lieu hier après-midi a été supprimée.

L'état du lieutenant de pompiers Borde, qui avait été blessé en accomplissant son acte de sauvetage, paraissait satisfaisant.

LE POSTE D'ÉMISSION DE RADIO-AGEN DÉTRUIT PAR UN INCENDIE

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit 30, les installations du poste Radio-Agen ont été la proie des flammes. Les pompiers en ont été réduits à noyer les décombres. On ignore les causes du sinistre.

LES ÉMEUTES D'AMSTERDAM

Le bourgmestre d'Amsterdam a donné l'ordre à la police militaire de faire usage de ses armes sans avertissement préalable. Deux régiments de la garnison de Venloo ont été consignés dans leurs casernes et sont prêts à partir immédiatement pour Amsterdam.

Hier matin, la tranquillité régnait dans les districts émeutiers.

UN IMPORTANT SERVICE D'ORDRE A EMPÊCHÉ UNE MANIFESTATION COMMUNISTE A LENS

Le parti Communiste et les Jeunesses communistes avaient projeté d'organiser, hier, dimanche une manifestation de protestation « contre les verdicts de St-Omer et de Béthune ».

Le rassemblement avait été prévu pour 16 h., boulevard Basly, au rond point Félix Bollaert.

Ainsi que nous l'avions annoncé M. le Préfet du Pas-de-Calais avait pris un arrêté interdisant toute réunion et manifestation à Lens et dans un rayon de 8 kilomètres autour de Lens ; cet arrêté fut notifié samedi aux organisateurs.

Les dirigeants du Parti communiste décidèrent de passer outre et invitèrent leur adhérents à répondre à leur appel.

Afin de faire respecter l'arrêté préfectoral un important service d'ordre, composé de gendarmes et de pelotons mobiles avaient été prévu.

La ville avait été divisée en cinq secteurs afin d'empêcher tout rassemblement.

Vers 16 heures quelques groupes tentèrent de se former boulevard Basly, le service d'ordre intervint, il y eut quelques frictions entre les manifestants qui criaient : « Soviets partout » et les gardes mobiles.

Tout rassemblement devint impossible devant les patrouilles de gardes à cheval qui se succédaient sans cesse.

Les troupes communistes totalement dispersées aux quatre coins de la ville, il n'y eut plus aucune manifestation à craindre.

Un moment on cru qu'une réunion allait se tenir dans un établissement de la place de la République, mais il n'y fut pas donné suite.

A 18 h. 30, le calme le plus complet était revenu dans la grande cité.

LE FEU AUX ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES DE GAMACHES

300.000 FRANCS DE DÉGATS

Un incendis qui a rapidement pris une grosse importance s'est déclaré hier à 16 h. 30, près d'Abbeville, à Gamaches, rue de la Gare, dans le moulin de la Société des Etablissements Agricoles.

Devant l'importance du sinistre on dut faire appel aux pompiers d'Abbeville, à Eeux de la ville d'Eu et à ceux de Blangy-sur-Bresle. Malheureusement tous les efforts furent inutiles. A 18 h., des vastes bâtiments il ne restait plus qu'un monceau de décombres sous lesquels se trouvaient les machines et une grosse quantité de blé et de farine. Les dégâts couverts par une assurance dépassent 300.000 francs.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une jeune fille de Bailleul tuée par une auto à Lille

Un lamentable accident s'est produit dimanche matin, à 9 h. 40, sur la Grand Place, à Lille, en face de la Grand Garde.

Une automobile conduite par Mlle P... âgée de 52 ans, et qui roulait à assez vive allure, a renversé Mme Andréo-Thellier, 51 ans, et sa fille, Mlle Jeanne Andréo, 29 ans, demeurant toutes deux à Bailleul, à la Hammerstraet.

Mme Andréo-Thellier ne fut que légèrement blessée, mais sa fille eut plusieurs côtes enfoncées et dut être transportée à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille.

Elle y est décédée à 12 h. 40, sans avoir repris connaissance, et malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

De l'enquête du commissaire de police, M. Eingel, il semble ressortir que la responsabilité de l'accident incombe à Mlle P..., laquelle ne tenait pas exactement sa droite. Cette personne n'a d'ailleurs son permis de conduire que depuis huit jours. Sa voiture a été mise en fourrière et Mlle P... a été priée de se tenir à la disposition de la justice.

Ajoutons que, blessée légèrement, Mme Andréo-Thellier a été pansée à l'hôpital Saint-Sauveur et a pu ensuite regagner le domicile de parents qu'elle a à Lille. L'enquête se poursuit.

A Hem-Lenglet, un cycliste fit une chute grave

Samedi, vers 17 h. 30, M. Charles Beaudhuin, 23 ans, ouvrier agricole à Hem-Lenglet se rendait à bicyclette dans la direction d'Abancourt pour rejoindre son patron, M. Philippe Gobert, occupé dans les champs, lorsqu'il fit une chute si malencontreuse qu'il roula, sur la chaussée où un passant, M. Fabrique, le trouva, peu après, inanimé.

Reconduit à son domicile par M. Fabrique, M. Beaudhuin reçut les soins du docteur Dumoulin, de Féchain qui ordonna son transfert à l'Hôpital de Cambrai.

Le blessé, qui est atteint gravement à la tête a repris connaissance dans la matinée de dimanche, mais il n'a pu expliquer les circonstances de l'accident.

Un garçonnet grièvement blessé par une auto à Notre-Dame-au-Bois

Un grave accident s'est produit hier après-midi, à Notre-Dame-au-Bois, village situé sur la route Nationale de Fresnes à Saint-Amand. Vers 17 h. 45, le commandant M. Jean Vilan, du 3e Génie à Arras, venant de Fresnes, traversait la communs quand soudain un enfant de 5 ans 1/2, Roger Prud'homme, demeurant rue Berthelot, voulut traverser la route pour rejoindre des camarades sans prendre garde à l'auto. Il se élança, la voiture passée il heurta l'arrière et fut jeté violemment à terre. On le releva avec de graves blessures à la tête, au côté et à la jambe gauche. Le docteur Thiéry, d'Hergnies, est venu lui donner des soins.

L'adjudant de gendarmerie Harlet est venu sur les lieux procéder à l'enquête pour établir les responsabilités.

Le passage à Boulogne de MM. Barthou et Piétri

M. Barthou, Ministre des Affaires Etrangères et M. Piétri, Ministre de la Marine, sont arrivés en gare maritime de Boulogne, à 19 h. 20, par le rapide 7 venant de Paris. Ils furent saluées par MM. Morin, sous-préfet ; Farjon, sénateur et Liger, commissaire spécial.

Dès sa descente du train, le représentant de notre journal sollicita une interview concernant les prochaines conversations qui vont avoir lieu à Londres.

— Je n'ai rien à dire, répondit M. Barthou.

— Tout de même, une petite déclaration.

— Non, je vous dirai mes impressions au retour.

— Un simple mot en ce qui concerne les campagnes des journaux travaillistes.

— Vous voulez un mot. Eh bien, dites que nous allons en Angleterre causer avec des amis. Nous n'y connaissons pas de partis.

A 19 h. 30, M. Barthou montait à bord du « Maid of Orleans qui partait pour Folkestone.

UN GARÇONNET, EN JOUANT AVEC UNE CARABINE, BLESSA UN POLONAIS A AUXI-LE-CHATEAU

Profitant de l'absence de son père, travaillant aux champs, le jeune R. S., âgé de 13 ans 1/2, demeurant à Lannoylez-Auxi, s'emparait d'une carabine afin, déclare-t-il, de tuer les corbeaux qui mangeaient les cerises de son verger.

Vers 20 heures, l'ouvrier agricole, d'origine polonaise, Jean Ogrodmik, 31 ans, rentrait chez lui, sa journée terminée, quand il fut interpellé du haut d'un cerisier par le jeune garçon, qui lui cria « Regarde ma belle carabine ». Au même moment, Ogrodmik reçut une décharge de plombs en pleine figure.

Il tomba de son vélo et dut être reconduit chez le patron de sa femme, M. Hulot, où il reçut les soins du docteur Boutin, qui a fait radiographier le blessé.

L'œil gauche est considéré comme perdu, l'œil droit le fait également souffrir. La gendarmerie procède à une enquête. Ce regrettable accident a causé à Auxi-le-Château, une pénible impression.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
INDICATEUR
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Belgique, Lunettes et Lille

AU CONCOURS CENTRAL D'ANIMAUX REPRODUCTEURS DES ESPÈCES CHEVALINE ET ASINE

Le Palmarès pour notre région

Voici le palmarès des prix obtenus au concours central d'animaux reproducteurs qui vient de se tenir à Paris, par les éleveurs de notre région :

12e DIVISION

Race Boulonnaise (animaux inscrits au Stud Book de la race.

37e section. Poulains entiers âgés de 2 ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 2000 fr. : Kader, à MM. Calais, Nielles-les-Calais (P.-de-C.) ; 2e, médaille d'argent et 1.500 fr. : Kummel et Kant, à MM. Calais, cités précédemment ; 3e, médaille de bronze et 800 fr. : Karat, Kléber, Kant et Kummel, à MM. Pouilly Alexandre, à Ponches-Estruval (Somme); Kirghis, à M. Dausque Louis, Cafflers (P.-de-C.).

38e section. Etalons âgés de 3 ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 3.500 francs : Joel, à MM. Calais, cité plus haut ; 2e, médaille d'argent et 2.000 fr. : Jasmin, à MM. Pouilly Alexandre, cité plus haut ; 3e, médaille de bronze et 1.500 fr.: Jupiter, à MM. Calais, déjà cité et Joyau, à MM. Pouilly Alexandre déjà cité ; 4e, médaille de bronze et 300 fr. : Joyeux, Jourdan, Job, à MM. Calais, cité plus haut et Joas, à MM. Pouilly, déjà cité.

39e section. Etalons âgés de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.500 fr. : Emir Pacha, à MM. Pouilly (Alexandre), à Ponches Estruval (Somme) ; 2e, médaille d'argent et 2.000 francs : Imposant, à MM. Pouilly, comme plus haut ; 3e, médaille de bronze et 1.500 francs : Iroquois, à MM. Calais et Grelot, à MM. Pouilly, déjà cités ; 4e, médaille de bronze et 800 fr. : Isly, à M. Dausque (Louis), à Cafflers (P.-de-C.).

17e DIVISION

Race du Nord (animaux importés avant le 1er avril 1926 et inscrits au Stud-Book de la race et animaux nés en France et inscrits au Stud-Book de la race).

63e section. Poulains entiers âgés de deux ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.000 fr. : Kaki, à M. Gabet François, à Inchy (Nord) ; 2e, médaille d'argent et 1,500 fr. : Kaat et Kali, à M. Gabet (même adresse) ; 3e, médaille de bronze et 800 fr. : Kapraase du Tordoir, à MM. Delise (père et fils), Croix Fansomme (Aisne) ; Kakour, M. Gabet, déjà cité ; Grolleux de Dimont, M. Michaux Denet, Sars-Poteries (Nord) ; Kali, M. Edmond Roland, à Denain (Nord) ; Roméo, à M. Grard Léon, Saint-Rémy-du-Nord (Nord).

64e section. Etalons âgés de 3 ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.500 francs : Jubéa, à M. Gabet, déjà cité ; 2e, médaille d'argent et 2.000 fr. : Jéricho du Tordoir, à MM. Delise père et fils, déjà cités ; 3e, médaille de bronze et 1.500 fr. : Jalap, M. Naveau Charles, Ramousies (Nord) ; Jériko, à MM. Gabet, déjà cité ; 4e, médaille de bronze et 800 francs : Hob, à M. Roland Edmond, Denain (Nord) ; Jouet du Vent, MM. Gabet, déjà nommé.

65e section. Etalons âgés de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, médaille de vermeil et 2,500 fr. ; Boxeur, à M. Edmond Roland, déjà cité ; 2e, médaille d'argent: 2.000 fr. : Epurge, à M. Gabet, déjà cité ; 3e ,médaille de bronze et 1.500 fr. : Hydrocotyle, à M. Gabebt et Kleber, à M. Roland, déjà cités tous deux ; 4e, médaille de bronze et 800 fr. : Fleuron, à M. Grard, Saint-Rémy du Nord (Nord) ; Intrépide de Denain, à M. Roland, déjà cité ; Infernal du Tordoir, à MM. Delise père et fils, déjà cités : mention honorable : M. Gabet, déjà cité, avec indifférent.

12e DIVISION

Race Boulonnaise. — 40e Section. — Poulliches âgées de trois ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.000 fr. : Josette, à MM. Calais, Nielle-les-Calais (Pas-de-Calais) ; 2e, médaille d'argent et 1.500 fr. : Jonquille, à MM. Bouclet Louis, à Marquise (Pas-de-Calais) ; 3e, médaille de bronze et 800 fr. : Jade, à MM. Pouilly Alexandre, à Ponches-Estruval (Somme) ; Junon, à M. Albert Corne, à Mouriez (Pas-de-Calais).

41e Section. — Jumenis âgées de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.500 fr. : Hermine, à M. Bouclet Louis, Marquise (Pas-de-Calais) ; 2e, médaille d'argent et 2.000 fr. : Gracieuse, à M. Calais, Nielles-les-Calais (Pas-de-Calais) ; 3e, médaille de bronze et 1.500 fr. : Iphigénie, à M. Calais, déjà nommé ; 1da, à M. Corne Albert, Mouriez (Pas-de-Calais) ; 4e, médaille de bronze et 800 fr. : Duna, Bastille, Hirondelle, Caline, à MM. Pouilly Alexandre, à Ponches-Estruval (Somme- ; Ecossaise, Déesse, Vagabonde, à MM. Corne Albert, à Mouries (Pas-de-Calais).

17e DIVISION

Race du Nord. — 66e Section. — Poulliches âgées de trois ans. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.000 fr. : Jonquille, à M. François Gabet, Inchy (Nord) ; 2e, médaille d'argent et 1.500 fr. : Jacqueline du Tordoir, à MM. Delise père et fils, Croix-Fansomme (Aisne) ; 3e, médaille de bronze et 800 fr. : Janine du Val, à M. Desoutter Jean, Noyers-le-Val (Meuse) ; Jeanne, à M. Roland Edmond, Denain (Nord) ; Bella, à M. Marlin Gaston, Mont-Saint-Quentin (Somme) ; Junon, à M. Edmond Roland, à Denain (Nord) ; Sultane, à M. Marlin Gaston, cité plus baut : Mentions honorablee : Ablonne, à M. Herbin-Bailleul, Bohain (Aisne) et Jusquianns, à M. Gabet François, déjà nommé.

67e section. — Jumenis âgées de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, médaille de vermeil et 2.500 fr. : Girofiée, à M. Gabet François, Inchy (Nord) ; 2e, néant ; 3e, médaille de bronze et 1.500 fr. : Urticée et Trigonnelle, à M. Gabet François, déjà nommé ; 4e, médaille de bronze et 800 fr. : Dordogne du Vivier ,à M. Gabet François, Inchy (Nord) ; Heureuse Année du Tordoir, à MM. Delise pérs et fils, déjà nommés ; Elégante, à Herbin-Bailleul, à Bohain (Aisne) ; Canche et Herbe aux Chats, à M. Gabet François, déjà nommé ; Uranie, à M. Edmond Roland, à Denain (Nord) ; Charmante, à M. Herbin-Bailleul, cité plus baut ; Yvette et Ivresse, et Denaisienne, à M. Edmond Roland, à Denain (Nord).

Nous relevons dans les prix d'honneur :

12e DIVISION

Race Boulonnaise. — M. Pouilly Alexandre, à Ponches-Estruval (Somme ; rappel de prime à M. Calais, à Nielles-les-Calais (Pas-de-Calais).

17e DIVISION

Race du Nord. — M. François Gabet, à Inchy (Nord).

L'INAUGURATION DU MUSÉE BENOIT DE PUYDT A BAILLEUL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Wicart, vice-président de la commission des hospices ; Raulet, commissaire de police ; Colpin, directeur de l'école des Beaux-Arts ; Pilchon, vice-président de l'Harmonie municipale ; Julien Detturck, grand prix de Rome ; Camille Lotthé, peintre ; Camille Debert, sculpteur ; Delmotte, entrepreneur du musée ; de Cazassus, directeur de l'asile ; Georges Petit, secrétaire général de la mairie, etc...

Vers 11 h. 30, arrivèrent en voiture MM. Georges Huisman, directeur général des Beaux-Arts ; Chulliat, chef de cabinet du préfet du Nord, représentant M. Guillon ; Théodore, conservateur général des musées du Palais des Beaux-Arts de Lille, et Jean Hié, maire de Bailleul.

Une courte réception eut lieu dans le hall de l'hôtel de ville, tandis que la Musique municipale, dirigée par M. Rémy Delplaece, exécutait une vibrante « Marseillaise »

Musique en tête, les personnalités gagnèrent en cortège, l'estrade aménagée au pied du musée.

M. Jean HIE, maire de Bailleul, prit le premier la parole, pour évoquer la figure de Benoit de Puydt, puis il remercia le directeur général des Beaux-Arts d'avoir accepté de venir dans cette ville flamande ; il excusa M. le préfet, empêché au dernier moment et remplacé par son chef de cabinet, M. Chulliat. Il rendit hommage à M. Théodore, l'éminent conservateur et lui dit sa profonde reconnaissance.

M. HUISMAN, directeur des Beaux-Arts, déclara regretter de ne pouvoir serrer la main de ceux qui, par leur dévouement, assurèrent la survie des trésors et affirma son admiration pour la bravoure des populations de la Flandre et l'œuvre de reconstitution accomplie depuis la guerre.

Puis les personnalités visitèrent en détails les différentes salles du musée, dont la façade porte l'inscription : « Ici mourut, en 1859, Benoit de Puydt, insigne bienfaiteur de Bailleul. Il fonda ce musée, qui, relevé de ses ruines, fut inauguré en 1934 ».

A l'issue de cette visite, qui intéressa grandement le directeur des Beaux-Arts, une courte réception eut lieu au siège du syndicat d'initiatives.

Le banquet

Vers 13 h. 15, s'ouvrit un banquet dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, présidé par M. Huisman, entouré de MM. Jean Hié et Papinot.

Au dessert, M. Jean HIE se dit heureux de recevoir le directeur des Beaux-Arts dans la maison communale et, après avoir remercié les personnalités présentes, il affirma que l'inauguration qui venait d'avoir lieu marquait une nouvelle étape de la reconstruction du domaine communal. Il leva son verre à la prospérité de l'art français et flamand.

M. PAPINOT adressa ses souhaits de cordiale bienvenue au directeur général des Beaux-Arts, au nom de la population des Flandres.

M. le baron DE LA GRANGE, après avoir affirmé le plaisir qu'il éprouvait de venir à Bailleul, regretta que les mérites et les sacrifices de nos populations ne soient pas toujours reconnus.

M. HUISMAN se dit très touché des paroles de sympathie qui venaient de lieu être adressées. Il annonça que l'Etat continuerait à aider le musée de Bailleul, aussi largement que possible et loua le sens de l'effort collectif des municipalités du Nord. Il leva son verre à la prospérité de l'art régional et félicita M. Théodore, artisan de la reconstitution du musée.

Enfin, M. THEODORE déclara n'avoir fait que son devoir et développa le thème de l'unité d'action des populations du Nord. Il termina en affirmant que la visite de M. Huisman constituait un précieux encouragement pour ceux qui aiment l'art.

Vers 16 heures, le directeur général, qui devait se rendre à **Valenciennes**, prenait congé de ses hôtes.

LA TOMBOLA DU DENIER DES ÉCOLES LAIQUES DE LILLE

C'est hier matin qu'eut lieu dans une salle de la Mairie de Lille, le tirage de la tombola du Denier des Ecoles Laiques.

Les opérations ont été effectuées par les petits Bleuets en présence des membres du Denier : MM. Cambeur, président ; Degrave, Maes, Daure, Bertrand, Beugnies, Moulin, Deroo, Fardel, Méry, Mathieu, Groux et Bloch.

La liste officielle complète des numéros gagnants ue sera publiée que jeudi prochain. Il nous est toutefois possible aujourd'hui de faire connaitre les quatre « gros lots » suivants :

Salle à manger : N° 22.127.
Canapé-Lit : N° 36.957.
Divan-Lit : N° 7.956.
Deux fauteuils garnis : N° 32.319.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 9 juillet 1934. — Soleil : lever, 3 h. 58 ; coucher : 19 h. 53 ; Lune : lever : 1 h. 27 ; coucher : 13 h. 44. — Aujourd'hui : Sainte-Blanche. — Demain : Sainte-Félicité.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 8 juillet 1934, à 9 h. : Baromètre : 768 mm. 7 ; hausse depuis la veille à 18 h. : 2 mm.